

Québec, le 10 septembre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 28 mai 2024, la députée de Mercier, M^{me} Ruba Ghazal, déposait une pétition demandant au gouvernement au Québec de rendre obligatoire la mise à disposition gratuite de produits menstruels dans les toilettes des entreprises, établissements scolaires et institutions publiques et privés du Québec.

D'abord, je tiens à souligner que le gouvernement participe à la réflexion sur la question de la précarité menstruelle et contribue à la mise en lumière de cet enjeu. En effet, la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* met de l'avant un objectif et deux actions visant à faciliter l'accès aux produits menstruels.

À titre d'exemple, le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est engagé à ce que les produits menstruels soient fournis gratuitement aux femmes hébergées en ressources intermédiaires et de type familial. La mesure est en cours d'implantation dans l'ensemble de ces milieux depuis 2022. Ainsi, certaines femmes bénéficient déjà de la gratuité des produits menstruels.

Depuis quelques années, des progrès ont été réalisés sur plusieurs tableaux : par exemple, une proportion toujours grandissante de Québécoises peut se prévaloir de programmes de subventions à l'achat de produits menstruels réutilisables offerts par leur municipalité ou leur MRC. Selon les estimations du Secrétariat à la condition féminine, en 2024, il y aurait 61 % des Québécoises qui vivent dans une municipalité ou une MRC qui offre une subvention pour l'achat

de produits menstruels réutilisables (c'était 25 % en 2021). Une fois l'achat de ces produits amorti, ils permettent de diminuer la précarité menstruelle et les coûts récurrents associés aux règles.

Soulignons également que des initiatives visant à fournir gratuitement des produits menstruels jetables ont été mises en place dans des lieux publics comme des édifices municipaux de la Ville de Montréal, certaines écoles ou certains établissements d'enseignement supérieur.

La concertation interministérielle se poursuit du côté du gouvernement du Québec en vue d'améliorer l'accès aux produits menstruels, particulièrement pour les jeunes dans les milieux défavorisés. Ces travaux tiennent également compte des besoins en matière de sensibilisation quant aux enjeux de santé et pour déconstruire les mythes autour des menstruations.

En ce sens, le Secrétariat à la condition féminine a lancé un appel de projets le 21 mai dernier qui prévoit un objectif pour réaliser des activités de sensibilisation et d'information en matière de précarité menstruelle, particulièrement auprès des filles et des femmes vulnérables ou issues de milieux défavorisés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes salutations distinguées.

La ministre responsable de la Condition féminine,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Martine Biron', written in a cursive style.

Martine Biron